



Donnons vie au progrès

initiative  
#StOpE

## BOUYGUES SIGNE L'INITIATIVE #STOPE POUR LUTTER CONTRE LE SEXISME DIT ORDINAIRE

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

PARIS

25/01/2023



© Yannick Stephant

Sous le Haut Patronage d'Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, le groupe Bouygues a signé ce matin à Paris l'acte d'engagement fondateur #StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise) qui s'étend à l'ensemble de ses filiales (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, Equans, TF1, Bouygues Telecom).

#StOpE, Stop au sexisme ordinaire en entreprise, est la première initiative interentreprises ayant pour objectif de lutter contre le sexisme dit ordinaire au travail. L'initiative #StOpE, coordonnée depuis 2021 par l'AFMD, compte 199 organisations signataires (37 de plus en 2022 et 48 de plus en 2023) qui s'engagent au quotidien à mutualiser leurs énergies pour lutter contre le sexisme ordinaire, et à essaimer les actions et bonnes pratiques sur ce sujet.

Selon ce collectif, le sexisme dit ordinaire se manifeste par des signes, des gestes, des propos, des comportements qui, de façon insidieuse, parfois sournoise, déstabilisent, infantilisent, délégitiment, voire disqualifient les femmes et les hommes sur le marché du travail. Le baromètre #StOpE/BVA 2021 mené en France (64 000 répondants) indique que :

- Plus de 8 femmes sur 10 considèrent être régulièrement confrontées à des attitudes ou à des décisions sexistes au travail ; et
- 4 hommes sur 10 ont déjà entendu des propos dégradants s'appuyant sur des représentations de la masculinité.

« Le respect est la valeur cardinale du groupe Bouygues. Le cultiver est fondamental. Lutter contre le sexisme ordinaire permet de créer un cadre de travail bienveillant et ouvert qui permet à chacun de s'épanouir pleinement » a déclaré Edward Bouygues, directeur général délégué du groupe Bouygues et signataire de l'acte d'engagement.

« Après la signature de la charte de la Diversité en avril 2022, le Groupe réaffirme ses engagements en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité professionnelle. Signer cet acte au niveau du Groupe, c'est engager tous les collaborateurs en leur rappelant le niveau d'exigence que nous nous fixons pour lutter contre toute forme de discrimination et le sexisme ordinaire » souligne Jean-Manuel Soussan, directeur général adjoint, directeur des ressources humaines du groupe Bouygues.

### Les engagements #StOpE

En signant cet acte d'engagement fondateur, Bouygues s'engage à déployer dans ses différentes filiales au cours de l'année au moins une de ces 8 actions prioritaires :

1. **AFFICHER** et **APPLIQUER** le principe de tolérance zéro
2. **INFORMER** pour faire prendre conscience des comportements sexistes (actes, propos, attitudes) et de leurs impacts
3. **FORMER** de façon ciblée sur les obligations et les bonnes pratiques de lutte contre le sexisme ordinaire
4. **DIFFUSER** des outils pédagogiques aux salariés pour faire face aux agissements sexistes en entreprise

5. **INCITER** l'ensemble des salariés à contribuer, à prévenir, à identifier les comportements sexistes et à réagir face au sexisme ordinaire
6. **PRÉVENIR** les situations de sexisme et accompagner de manière personnalisée les victimes, témoins et décideurs dans la remontée et la prise en charge des agissements sexistes
7. **SANCTIONNER** les comportements répréhensibles et communiquer sur les sanctions associées
8. **MESURER** et mettre en place des indicateurs de suivi pour adapter la politique de lutte contre le sexisme ordinaire.

Au sein du Groupe, des actions sont déjà en place pour lutter contre le sexisme « ordinaire ». Par exemple :

- Chez **Bouygues Construction**, un guide pédagogique sur la démarche « Speak Up » a été distribué aux collaborateurs dans le cadre de sa démarche de prévention et d'alerte du même nom visant à lutter contre tout comportement hostile, sexiste et tout type de harcèlement. Des ateliers de sensibilisation sont organisés sur les chantiers.
- Dans le cadre de son plan Mixité, le collectif interne « À Part Égale » de **Bouygues Immobilier** poursuit ses actions visant à développer une culture de la mixité dans l'entreprise.
- **Colas** diffuse une procédure mondiale pour lutter contre les comportements inappropriés en contexte professionnel, avec des standards et procédures minimum applicables partout dans le monde. Le module de formation à la non-discrimination intitulé « Vivre ensemble la diversité » a été rendu obligatoire pour tous les managers et adapté à l'international. Colas a également mis en œuvre une campagne de communication mondiale dont le guide pédagogique *Sexisme : comprendre pour agir*.
- En France, **Equans** s'appuie sur un réseau de 80 référents Sexisme auxquels elle fournit des ressources et outils (guide du référent, fiches juridiques, etc.). Des modules de formation et un parcours digital personnalisé réservés aux RH et aux managers permettent de les former en continu sur « Recruter sans discriminer » et « Réussir la mixité au quotidien ».
- **TF1** considère le sexisme « ordinaire » au travail comme une micro-agression pouvant avoir des effets sur la santé psychologique et la confiance en soi des collaborateurs. Depuis 2022, une formation obligatoire sur ce thème concerne tous les salariés du groupe TF1.
- Chez **Bouygues Telecom**, des formations sont régulièrement mises en place. La formation « Agissements sexistes et harcèlement en entreprise » est destinée aux référents RH et à des représentants du personnel. L'ensemble des managers doit obligatoirement suivre un module dispensé en e-learning sur la diversité et la non-discrimination. Ce module intégrera prochainement le thème du sexisme « ordinaire ».

---

Selon Cécile Monthiers, directrice Éthique sociale - Promesse Employeur du Groupe, « *il peut encore subsister une méconnaissance de ce que recouvre le sexisme. Adhérer à l'initiative #StOpE au plus haut niveau du groupe Bouygues va nous permettre à la fois de clarifier cette notion et d'amplifier nos efforts de formation et de sensibilisation en martelant le principe de tolérance zéro, pour le bien-être du plus grand nombre.* »

---

Les collaborateurs du groupe Bouygues peuvent signaler anonymement tout fait contraire à l'éthique ou à la loi à l'adresse suivante [alertegroupe.bouygues.com](mailto:alertegroupe.bouygues.com) et aussi par courriel, téléphone ou au moyen d'un entretien avec un référent interne en fonction du sujet (RH, éthique, conformité, etc.).

## À PROPOS DE BOUYGUES

Bouygues est un groupe de services diversifié présent dans plus de 80 pays et riche d'environ 200 000 collaborateurs au service du progrès humain dans la vie quotidienne. Porteuses de croissance, ses activités répondent à des besoins essentiels et en constante évolution : **activités de construction** (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas), **énergies et services** (Equans), **médias** (TF1), **télécoms** (Bouygues Telecom).

## CONTACT PRESSE :

[presse@bouygues.com](mailto:presse@bouygues.com) • Tél. : +33 (0)1 44 20 12 01

**BOUYGUES SA** • 32 avenue Hoche • 75378 Paris CEDEX 08 • [bouygues.com](http://bouygues.com)    